

Édito de la présidente



Le général de corps aérien Dominique ARBIOL
(Crédit photo : MINARM)

Le 25 janvier dernier s'est tenue notre première réunion plénière de l'année 2023. Les présidents des groupes de travail (GT) parisiens et les secrétaires généraux des comités régionaux armées-jeunesse (CRAJ) ont pu réaliser un point d'étape de leurs travaux. J'ai pu apprécier le degré élevé d'appropriation des sujets du cycle 2022-23 par les différents groupes.

Je tiens à saluer à cette occasion le comité de l'île de la Réunion, dernier né des CRAJ et premier comité ultramarin, dont j'ai eu le plaisir d'ouvrir la séance inaugurale, en présence du général de brigade Laurent Cluzel, commandant supérieur des forces armées de la zone Sud de l'Océan Indien, et d'un auditoire de qualité. La CAJ et ses déclinaisons régionales contribuent en effet à rendre le lien armées-jeunesse toujours plus vivant et robuste. J'ai donc hâte d'entendre les restitutions finales en juin prochain.

Le général de corps d'armée Michel Delion, chargé de mission GT réserves du ministère des Armées et le général de division Louis-Mathieu Gaspari, secrétaire général de la garde nationale, que je remercie pour leur disponibilité et leur pédagogie, sont eux intervenus pour présenter l'avenir des réserves militaires. L'objet de ce GT illustre parfaitement ce lien armées nation indispensable à la capacité de résilience de notre pays, comme l'a d'ailleurs rappelé le Président de la République dans son discours aux forces armées du 20 janvier. Je voudrais rappeler ici qu'une synthèse de nos productions sur cette thématique est venue contribuer à la réflexion. Nous pouvons légitimement nous en réjouir car c'est une preuve supplémentaire de la qualité des travaux que nous conduisons mais cela nous oblige aussi.

L'année est désormais lancée. De nouveaux événements nous attendent dont la remise du prix armée jeunesse au mois de mai. Cette activité illustre la richesse de notre communauté dont les échanges et les initiatives rendent le lien armées jeunesse tangible. Comme je l'évoquais dans mon précédent éditorial, je serai particulièrement attentive aux projets concourant pour les prix thématiques.

D'ici là permettez-moi de vous souhaiter, une très belle année 2023. Qu'elle soit synonyme de réussites personnelles, professionnelles et vous apporte santé, sécurité et sérénité.

Le général de corps aérien Dominique Arbiol,
Présidente de la Commission armées-jeunesse

Retour sur la plénière des vœux de la CAJ

Le 25 janvier 2023 la CAJ a organisé sa traditionnelle assemblée plénière des vœux. Jacques Bois (BNEI) et Jérôme Husson (AGSE) ont fait un point d'étape sur les travaux de leurs GT respectifs tandis que les secrétaires généraux des CRAJ de Bordeaux (AE Grégory Chevillon), la Réunion (LCL Frédéric Croüs) et Brest (CV Eric Luxembourger) ont présenté les thèmes d'étude pour le cycle 2022-2023.



(Crédit photo : CAJ - Plénière Janvier 2023)

L'avenir des réserves militaires a ensuite été présenté par le GCA (2S) Michel Delion et le GDI Louis-Mathieu Gaspari.

(Scannez le QR code ci-joint pour voir le livret)



Ateliers du 8 mars

Le 8 mars 2023 de 14h à 22h, la Commission armées-jeunesse organise un atelier pour réfléchir sur le sujet : "Comment rendre les cérémonies commémoratives davantage accessibles et attirantes pour les jeunes et vecteur de cohésion pour le renforcement de l'esprit civique?".

Lors de cette activité, les jeunes découvriront le jeu "Explique-moi une cérémonie" avec pour objectif de recueillir leurs propositions concrètes visant à intéresser les jeunes au devoir de mémoire. À l'issue, les jeunes participeront à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'arc de Triomphe.

L'atelier se terminera par un groupe de travail de circonstance, constitué d'une vingtaine de membres de la CAJ, qui proposera des recommandations.

Dates-clés

- **08/03/23** : Atelier jeunes : "Rendre les cérémonies commémoratives plus attirantes pour les jeunes"
- **28/03/23** : visite du pôle judiciaire de la Gendarmerie nationale (PJGN)
- **24/05/23** : Prix armées-jeunesse (PAJ)
 - Dossiers à remettre pour le 15 mars dernier délai
 - Délibération du jury : 19 avril 2023



Retrouvez notre nouveau triptyque en scannant ce QR code

Intervention du GCA (2S) Michel Delion, chargé de mission GT Réserves auprès MINARM

"Le groupe de travail sur l'avenir de la réserve militaire, mis en place par le ministre des Armées, s'est appuyé sur trois types de contributions pour construire ses réflexions : des contributions parlementaires, 50 propositions issues des débats et près de 300 propositions reçues par courriel. Au total, plus d'une centaine de propositions ont été retenues.

Ce groupe de travail décline la volonté du Président de la République de doubler le nombre de réservistes d'ici 2030 pour atteindre 1 réserviste pour 2 personnels d'active. Véritable « force de complément », la réserve opérationnelle sera polyvalente dans ses missions afin de permettre aux armées une flexibilité accrue dans la réponse aux défis stratégiques auxquels la France est et sera confrontée.

L'objectif de cette réserve rénovée est d'apporter des compétences nouvelles, essentielles à l'engagement hybride dans les différents milieux et champs de compétences (notamment dans tout ce qui est lié au monde numérique).

De nouvelles unités de dimensions adaptées pourront être créées, destinées à renforcer la dimension territoriale de notre défense, en métropole et dans les outre-mers.

La réserve opérationnelle de volontaires sera en cas de crise grave complétée par tous les anciens militaires, qui constituent la réserve de disponibilité pendant les 5 années suivant leur départ de l'institution. Sans préjudice de leur reconversion dans un nouveau métier, la manière de pouvoir les convoquer de façon plus flexible, en fonction de besoins particuliers, est à l'étude.

Pour accompagner ces évolutions, trois axes principaux ont été travaillés :

- Un point d'attention est porté sur la légitimation de la reconnaissance de l'engagement citoyen au sein de la réserve militaire, ce qui permettra de renforcer la cohésion de la nation et l'affirmation des forces morales.
- Assurer une meilleure gestion des compétences en faisant coïncider l'aspiration individuelle de chacun et son champ de compétence avec les besoins de l'institution.
- Consolider l'esprit de défense.

La Commission armées-jeunesse y participe à travers les événements qu'elle conduit et les réflexions des groupes de travail qui y sont menées. Il s'agit d'un véritable levier pour augmenter et valoriser le recrutement de réservistes. Cet esprit de défense repose sur l'éducation à la défense, sur les entreprises et leurs engagements ainsi que sur la société civile."

Intervention du GDI Louis-mathieu GASPARI, Secrétaire général de la garde nationale

"Actuellement, la garde nationale est composée de 77 000 réservistes opérationnels appartenant au ministère des armées et au ministère de l'intérieur et des outre-mer. Plus de 32% des effectifs ont moins de 30 ans. La question est donc de savoir comment susciter l'engagement auprès de la jeunesse.

Deux axes sont suivis pour :

- mener une politique partenariale ambitieuse avec un effort dans les territoires et en outre-mer ;
- accompagner le recrutement d'une stratégie de communication adaptée et connectée.

La Garde nationale signe des conventions de partenariats avec des entreprises et universités. Ce dispositif, qui a force juridique, participe à l'élévation du nombre de réservistes. En effet, la loi fixe des quotas permettant de demander à tout employeur entre 5 à 8 jours de disponibilité au service de cette mission. Les conventions permettent d'augmenter ce nombre à 19 jours en moyenne.

Afin de mieux faire connaître et valoriser l'engagement dans la réserve opérationnelle, la communication est un levier majeur pour impliquer la jeunesse notamment par les réseaux sociaux. De plus, la Garde nationale organise et pilote des événements fédérateurs pour inviter à la réflexion et créer des occasions de rencontre entre le milieu économique, universitaire et militaire :

- les journées nationales du réserviste, permettant de mener dans les territoires des événements pour valoriser et mieux faire connaître l'engagement au sein de la réserve ;
- les rencontres de la garde nationale, organisées en 2022 en partenariat avec les Jeunes IHEDN, sur le thème « Réservistes, au cœur des territoires »

Directeur de la publication : CV Laurent BERLIZOT

Rédacteur en chef : Stéphanie CHARBONNEAUX

Rédaction et conception graphique : Maïa CATHALA, charlotte NONY

Ecole Militaire - Commission armées-jeunesse - 1 Place Joffre - 75007 - Paris

dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr - 01.44.42.32.05

<https://www.defense.gouv.fr/sga/commission-armees-jeunesse-caj>

Quatre associations de réservistes membres de la CAJ

Présentation de l'UNOR

Fondée en 1922 et présente auprès de la CAJ depuis 65 ans, l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes (UNOR) est une fédération d'associations reconnue d'utilité publique et de structure interarmées qui rassemble plus de 22 000 réservistes regroupés en près de 190 associations et fédérations. L'UNOR a pour objectif de promouvoir la réserve à travers la participation à des sujets de réserve, renforcer l'information de la jeunesse sur la réserve, participer au devoir de Mémoire, soutenir et favoriser l'esprit d'engagement, comme interlocuteur du monde civil. Au-delà de ses activités nationales, l'UNOR et les associations membres participent à des actions internationales, soit en bilatéral, soit dans le cadre de la CIOR (Confédération interalliée des officiers de réserve) et de la CIOMR (Confédération interalliée des officiers médicaux de réserve), toutes deux reconnues par l'OTAN.

L'UNOR a fêté son centenaire à l'École militaire le 17 novembre 2022, par une journée de réflexion, d'étude et de perspectives. Après un rappel historique sur « les réserves militaires des armées : Actualités et enjeux », les congressistes ont échangé sur le retour d'expérience des « Réservistes d'hier et d'aujourd'hui », avec en filigrane l'articulation des nombreuses vies des réservistes : professionnelle, familiale, personnelle, militaire... Une seconde table-ronde, réunissant comme dans la première, des spécialistes et experts, s'est attachée à déterminer les modalités de « recruter et fidéliser les réservistes en 2023 », sous l'angle de leur emploi au sein des armées. Participant aux groupes de travail sur l'avenir des réserves, sous l'autorité du ministère des Armées, l'UNOR présentera un Livre blanc sur les réserves dans les prochains mois.



Lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto,
Président national de l'UNOR

Présentation de la FORR / FOMSORR

Le 6 février 1934, les ligues d'extrême droite marchent sur la chambre des députés pour renverser « la gueuse » (République). En réaction, des officiers de réserve réaffirment vouloir œuvrer dans l'union la plus large pour la défense de la patrie et de la République. Ils créent la Fédération des Officiers de Réserve Républicains (FORR) au cours de la même année.

En 1936, des sous-officiers de réserve, créent la Fédération des Sous-Officiers de Réserve Républicains (FSORR) devenant par la suite FOMSORR. Dissoutes par le régime de Vichy, nombre de ses adhérents s'engagèrent dans la résistance française. La FORR et la FOMSORR ont pour vocation de réunir tous les cadres de réserve démocrates, quelles que soient leurs opinions politiques, économiques et philosophiques. Ces deux associations sœurs et fraternelles, pensent et affirment que l'armée est partie naturelle de la nation ; qu'une défense nationale authentique ne peut se concevoir sans l'union entre le peuple et son armée, sans la participation active de la jeunesse de France à l'occasion d'un Service National Militaire, partant du principe que «La défense est l'affaire de tous les citoyens».

Les récents évènements en Ukraine donnent raison à cette analyse. Par ailleurs, notre présence dans les différentes structures (CAJ, CESR puis CSRM) ont permis d'exposer nos différents travaux visant à l'amélioration du lien Armée-Nation, des conditions d'activité dans les réserves et une meilleure défense de leurs intérêts. Enfin, au regard de l'actualité internationale, nous pensons qu'un débat national doit s'engager sur la finalité et la mission dévolue à nos Armées.



Capitaine © Christophe Monty, Président de la FORR
Adjudant-chef (H) Jean-Charles Schmidt,
président de la FOMSORR

Présentation de l'ACOMAR

Membre de la CAJ depuis 2008, l'ACOMAR est fondée en 1932 sous le nom de "Amicale Centrale des Officiers Mariniers de Réserve". L'ACOMAR est aujourd'hui l'une des deux grandes associations de réservistes reconnues par la Marine Nationale et par le ministre des Armées qui fonctionne sous le régime de la loi de 1901 reconnue d'intérêt général.

En janvier 2004, l'ACOMAR signe avec la Marine nationale une convention réciproque d'actions partenaires, de relations et de soutien permanent. L'association regroupe 10 sections réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans les départements et territoires d'outre-mer ainsi que 16 représentants accrédités départementaux. De plus, l'ACOMAR siège dans toutes les hautes instances de la Défense nationale, partout où elle débat de la condition et de l'avenir du réserviste au quotidien. L'ACOMAR permet de représenter la Marine dans pratiquement tous les départements à travers trois niveaux de compétences : national, régional et départemental qui régissent les activités permanentes de l'association. L'ACOMAR agit pour le rayonnement de l'institution et pour le devoir de mémoire. Leurs "missions" sont donc multiples et s'étendent à l'ensemble du réseau structurel, industriel, économique et géographique du pays. Pour agir et réfléchir aux évolutions de la Marine, chaque année un thème de réflexion est défini pour entretenir l'esprit de défense.

Le cap de l'ACOMAR est le développement de l'action envers les jeunes. Le conseil d'administration de l'ACOMAR s'est pleinement prononcé pour cela. Faire découvrir aux jeunes le monde maritime au sein des Préparations Militaires Maritimes (PMM), l'École des Moussets et le lycée Professionnel Navalet ainsi que les missions de la Marine nationale au profit de la nation, véritable enjeu culturel, une des bases de l'esprit de défense, indispensable au lien "Armée-Nation".



PM (H) Guy Barrault,
Vice-Président National de l'ACOMAR

Présentation de l'ANORAAE

Membre de la CAJ depuis 2018, l'ANORAAE est fondée en 1926. Elle a pour but de susciter, promouvoir et aider la réalisation de toutes les actions utiles permettant de développer et améliorer les divers aspects d'une politique favorable à la Défense nationale et à l'Armée de l'air et de l'espace.

L'ANORAAE est une association reconnue d'utilité publique, partenaire majeure de l'Armée de l'Air et de l'Espace, elle joue un rôle essentiel tant dans la réserve opérationnelle que citoyenne. Sa devise : « S'unir pour servir » est la parfaite représentation de l'esprit de ses adhérents qu'ils soient issus d'une carrière courte ou longue, ou anciens appelés du contingent.

Ses buts : une convivialité de tous les instants en côtoyant d'anciens camarades, une pratique active du devoir de mémoire en participant aux cérémonies commémoratives, des propositions de conférences, visite, promouvoir l'esprit de défense et participer aux relations Armées-Nation, en particulier auprès des jeunes ainsi que d'assurer une assistance à ses membres en difficulté et à leur famille.



Colonel (H) Philippe Mascia,
Président de l'ANORAAE